



Comment vendre un terrain ?

Par **pradel**, le **06/06/2008** à **11:24**

Mon père a eu un arrêt cardiaque respiratoire en février 2008 et ses facultés cognitives ont été touchées. Son handicap est quand même lourd, et ma belle-mère (après un veuvage il s'est remarié) s'occupe de lui tous les jours et cela devient difficile pour elle au quotidien; elle souhaiterait prendre quelqu'un qui puisse garder mon père quelques heures mais financièrement ça fait juste. Pour cela, mon père est propriétaire de biens immobiliers et je voulais savoir s'il y avait une possibilité de vendre un terrain bien qu'il n'ait pas encore toute sa tête.

Est-ce que ma belle-mère avec mon accord et celui de mon frère, qui sommes les héritiers directs, peut chez le notaire vendre ce terrain bien que mon père ne puisse prendre la décision?

merci